

Introduction

Objektyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Mémoires de la Société Neuchâteloise des Sciences Naturelles**

Band (Jahr): **8.1 (1952)**

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

INTRODUCTION

Le présent travail a pour but l'étude des collections de Chauves-souris rapportées par la Mission Scientifique Suisse au Cameroun. Une telle étude demande de longues, mais indispensables recherches bibliographiques. Il m'a semblé utile, une fois cette recherche faite, d'étendre le sujet et de signaler toutes les espèces de Chiroptères citées auparavant au Cameroun. D'autre part, j'ai eu la chance de pouvoir étudier les Chiroptères camerounais du Musée Zoologique de Strasbourg. Ceux-ci n'avaient pas encore fait l'objet d'études. Il s'agit d'un lot de douze Chauves-souris appartenant à six espèces. La description détaillée n'est pas donnée ; celle-ci paraîtra dans un futur travail sur les Chiroptères africains du Musée de Strasbourg.

Dans la liste des Chauves-souris du Cameroun, je ne me suis pas borné aux limites du territoire français, mais j'ai tenu compte également du Cameroun Britannique, compris actuellement en partie dans la Province de l'Est du Nigéria.

Les travaux, se rapportant aux auteurs cités souvent, sont indiqués par l'année de parution. On trouvera la liste bibliographique à la fin. De nombreuses références d'auteurs, cités seulement une ou deux fois et qui ne signalent pas d'espèces au Cameroun, se trouvent dans le texte même.

Les espèces rapportées par la Mission Suisse sont indiquées par un *. Elles sont traitées plus en détail et une description basée sur notre matériel les accompagne généralement. Les autres espèces sont seulement citées avec leur répartition géographique.

Dans la liste des synonymes, à chaque genre et espèce traités en détail, je n'ai indiqué que ceux sous lesquels ce genre et cette espèce sont signalés au Cameroun.

La plupart des mesures ont été prises sur les animaux conservés en peau (Mégachiroptères) ou à l'alcool. Seules les longueurs des parties molles, sujettes à se modifier après la mort, ont été prises sur place, sur les animaux frais : envergure, corps, etc.

La longueur du pied est toujours comprise avec les griffes ; celle de la queue, à partir de l'anus, jusqu'à l'extrémité de la dernière vertèbre. L'envergure est celle de l'animal en extension forcée.

Pour le crâne, la longueur totale est mesurée de l'occipital (ou parfois des condyles) au bord antérieur des premières incisives. La longueur condylobasale est prise des condyles occipitaux au bord antérieur des canines. La largeur cérébrale est mesurée avec le pied à coulisse au niveau de l'insertion postérieure des arcades zygomatiques. Le rostre comprend la distance entre le bord antérieur de l'orbite et l'extrémité antérieure de l'os nasal. La rangée dentaire supérieure est donnée parfois de deux façons : *a*) du bord postérieur de la dernière molaire au bord antérieur de la canine ; *b*) du bord postérieur et du bord antérieur des alvéoles de ces mêmes dents. Dans ce dernier cas, l'indication est donnée par « (alv.) ». La longueur de la mandibule est la distance la plus grande mesurée du condyle, de l'apophyse

coronoïde ou de l'apophyse angulaire (selon le cas) au bord antérieur de la première incisive. La rangée dentaire inférieure est toujours mesurée du bord postérieur de la dernière molaire au bord antérieur de la canine.

Les espèces, dont la présence est probable au Cameroun, sont indiquées à leur place, dans l'ordre systématique, en petits caractères.

Les cartes, indiquant la répartition au Cameroun, sont basées sur toutes les observations faites dans ce pays, y compris celles de la Mission Suisse.

D'une façon générale, la classification adoptée ici est celle donnée par SIMPSON (1945).
